

L'an deux mil seize, le mercredi 4 mai à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la Présidence de Jacques LAMQUET, Maire.

Etaient présents : M.M. LAMQUET Jacques, ROSIER Olivier, JOURAVEL Paul, MEDDAS Philippe, Mmes RAYNAL Colette, COPIE Céline.

Excusés : M GERARD Jean-Pierre

M MESTRE Nicolas donne procuration à M LAMQUET Jacques

Mme SZAFRAN Véronique donne procuration à Mme COPIE Céline

M DUBOIS Jean-Jacques donne procuration à Mme RAYNAL Colette

Absents : M CARLIER Thierry

Madame RAYNAL Colette est nommée secrétaire de séance.

OBJET : Modification de la délibération de demande de Fonds de concours - AMVS

Suite à la décision de réaliser les travaux de construction de l'école et de réhabilitation de la mairie, le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre du « Fonds de concours » de la CAMVS pour la construction de l'école.

Le montant des travaux est de : **691 628,00 € HT**

La subvention demandée est de : **187 488,40 €.**

OBJET : Divers

Pas de divers